

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1057/SG/FP portant intégration dans le corps territorial de l'Administration générale

n° 71-1057/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 juillet 1971

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1971

Date du numéro
10 août 1971

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est autorisée la mutation de M. Cheicko Hassan Abdallah, instituteur de 1° classe, 1° échelon du corps territorial de l'Enseignement public du premier degré, dans le corps territorial de l'Administration générale.

Art.2

M, Cheicko Hassan Abdallah est nommé commis des S.A.F. de 1° classe, 2° échelon, pour compter du 1 juillet 1971, avec une ancienneté conservée d'un an neuf mois. Art: 3. M Cheïcko Hassan Abdaïlah, commis des S.A.F de 1°classe, 2° échelon du corps territorial de l'Administration générale, est mis, pour compter du 1 juillet 1971, à la disposition du Ministre des Affaires économiques, en remplacement numérique de Mme Nicklauss.